

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 21 JANVIER

## TRIOMPHE

Enragé ces jours derniers, le parti radical est aujourd'hui la moitié d'un satisfait. Le Président de la République n'est plus, à ses yeux, le prisonnier des ralliés, « l'investi » des Droites; il lui apparaît, au contraire, comme un honnête républicain, dont il est, somme toute, possible de s'accommoder.

Quelques-uns le trouvent même perspicace et le félicitent de sa clairvoyance. Cette clairvoyance consiste à avoir compris qu'en ne chargeant pas M. Bourgeois de former un ministère il serait « entré en lutte ouverte avec le suffrage universel ». Ces grands politiques ont parfois de ces vues vraiment neuves qui déconcertent un peu par leur originalité.

D'autres bons princes promettent à M. Félix Faure leur protection, convaincus que, si le Président de la République donne à l'Extrême Gauche les satisfactions que M. Brisson n'aurait eu garde de lui refuser, « les injures, dont M. Casimir-Perier se plaignait avec tant d'amertume, l'épargneront ou soulèveront l'opinion publique contre les insulteurs ».

Cependant, la concentration, qui comble de joie les radicaux et les progressistes, rencontre encore sur sa route d'obscurs blasphémateurs, et il se trouve aussi quelques esprits chagrins qui hésitent à saluer en M. Bourgeois un ministre providentiel. Ces hommes, évidemment de mauvaise foi, se refusent avec obstination à voir en lui un premier ministre indiqué et, dans sa politique, le merveilleux remède qui guérira tous les maux.

M. Brisson a bien pu dire, dans son entretien avec le Président de la République, qu'un récent discours, prononcé par M. Bourgeois en faveur de la concentration, l'imposait à son choix; ces insupportables grognons s'entêtent à se souvenir que la tartine Bourgeois fut suivie d'un ordre du jour contre lequel la Chambre manifesta la plus ferme opposition. Elle l'écarta dédaigneusement, pour un autre texte accepté par le gouvernement.

Ils n'oublient pas davantage que « l'homogénéité » tant blaguée s'est maintenue depuis les premiers jours de la législature et qu'elle a, en somme, fait ses preuves en permettant aux Cabinets de vivre, ce qui n'est pas un mince mérite. Il leur semble bien qu'elle n'est pas morte et qu'en renversant M. Dupuy la Chambre n'a pas condamné le système. Le gouvernement d'hier n'est pas tombé sur une manifestation quelconque de sa politique; il s'est renversé lui-même par ses propres divisions. Ce n'est pas tant la Chambre qui a renversé le cabinet que certains des « Cabinetiers ».

Il n'y a rien là qui indique la volonté du Parlement de « brasser » une des salades de radicaux, de modérés, de progressistes qui ont toujours l'air de se rencontrer un instant sur quelque place publique, pour tirer ensuite chacun de son côté. Enfin, il est difficile de croire que le meilleur moyen de désarmer les révolutionnaires consiste à leur tout céder, car ils demanderont le lendemain plus que la veille, et exigeront le reste, dès le surlendemain.

Le radicalisme, c'est notre Gargantua.

## INFORMATIONS

### Le nouveau ministère

Voici la liste que l'on fait circuler dans les couloirs de la Chambre:

Intérieur et présidence du Conseil. — Bourgeois.

Affaires étrangères. — Hanotaux.

Finances. — Peytral ou Cavaignac.

Justice. — Dupuy-Dutemps.

Instruction publique. — Leygues.

Commerce. — Jullien.

Travaux publics. — Doumer.

Marine. — Lockroy.

Agriculture. — De Verninac.

Guerre. — Général Mercier.

Colonies. — X.

M. Mesureur serait nommé sous-secrétaire d'Etat au commerce, avec la direction des postes et télégraphes. D'autre part, on dit que M. Peytral ne voudrait pas des finances et que M. Cavaignac est considéré comme dangereux.

Le programme comporterait:

L'impôt sur le revenu;

L'impôt progressif;

L'amnistie qui s'étend aux condamnés de la Haute Cour.

### La maison militaire du Président de la République

On assure que M. de Lamotte, capitaine au 36<sup>e</sup> d'infanterie et ami personnel de M. Félix Faure, sera attaché à la maison militaire du nouveau Président.

Il paraît certain aussi que M. le général Darras (celui-là même qui a dégradé Dreyfus) sera appelé dans l'entourage de M. Félix Faure.

Il existe entre eux, en effet, des liens analogues à ceux qui unissaient le Président Carnot et le général Brngère.

Il y a deux ans environ, l'officier et le député chassant ensemble, celui-ci envoya sa charge de plomb dans les jambes de son compagnon.

Ce rapprochement paraît piquant — ou cinglant — au moment où l'on s'applique à trouver des ressemblances entre le Président défunt et le nouvel élu.

### Le grand-duc Michel à Paris

Un des oncles du tsar Nicolas, le grand-duc Michel, est arrivé avant-hier à Paris avec une suite nombreuse.

Le grand-duc, qui sera l'hôte du baron de Mohrenheim, pendant toute la durée de son séjour à Paris, a été l'objet d'une ovation discrète du personnel et des voyageurs présents à son arrivée.

### Prières publiques pour l'Assemblée

Des prières publiques auront lieu à Notre-Dame, dimanche 27 janvier, à l'occasion de la reprise des travaux parlementaires.

### M<sup>r</sup> l'évêque de Laval

Les nouvelles de la santé de M<sup>r</sup> Cleret sont mauvaises.

Le vénérable évêque de Laval est à toute extrémité et un dénouement fatal paraît imminent.

### Au bal des Saint-Cyriens

M. Félix Faure s'est fait présenter les sergents-majors de l'Ecole de Saint-Cyr et, après avoir remis 1,000 francs pour l'Association, il a demandé que son nom figurât désormais sur l'Annuaire de cette association.

### Les chefs de cabinet et secrétaire de M. Faure

M. Le Gall, qui était inspecteur des services administratifs et financiers de la marine et qui remplissait auprès de M. Félix Faure les fonctions de chef de cabinet civil au ministère de la marine, conserve les mêmes fonctions à la Présidence de la République.

M. Blondel, depuis longtemps secrétaire particulier de M. Félix Faure, prend les fonctions de chef du secrétariat particulier du Président.

Il n'y aura que deux mutations à la Maison militaire du Président de la République: le général Berruyer va être remplacé, et le commandant de La Garenne a demandé à reprendre du service actif.

### Débâcle socialiste

M. Salis, député de l'Hérault, a adressé, en même temps que ses collègues, MM. Basly et Defontaine, au groupe socialiste, une lettre dans laquelle il déclare que son nom a été apposé au bas du manifeste socialiste à son insu et sans son assentiment.

M. Argeliès va suivre l'exemple de M. Salis.

### Arrestation du secrétaire d'un député

Sur mandat de M. Brossard-Marcillac, M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté M. Carpentier, ancien secrétaire de M. René Gauthier, député de la Charente.

Une perquisition faite au domicile de Carpentier a amené la découverte d'une collection de documents importants.

### Arrestation d'un sous-officier

On vient de mettre en état d'arrestation et en prévention de Conseil de guerre un sous-officier d'artillerie de la garnison de Grenoble, pour détournement de deux gargousses et d'un détonateur.

Les deux gargousses ont été retrouvées dans la chambre du sous-officier.

### Le service de santé

En vue de la préparation d'un prochain travail d'avancement, le ministre de la guerre vient d'inviter les corps d'armée à lui adresser des propositions concernant les médecins, pharmaciens et officiers d'administration des hôpitaux militaires de réserve et de l'armée territoriale, qui, ayant accompli une période d'instruction dans le courant des derniers mois de 1894, se trouveraient en situation d'être promus.

### Le câble de Madagascar

Le gouvernement a pensé qu'il ne pouvait rester à la merci d'un câble anglais pour la transmission des nouvelles de la campagne de Madagascar.

On nous apprend qu'il vient de traiter avec deux maisons françaises pour l'installation d'un câble sous-marin qui, partant de Majunga, ira aboutir à la Réunion, peut-être même à Mozambique.

C'est le steamer *François 1<sup>er</sup>* qui aura mission du transport et de la pose de l'appareil.

Les travaux vont être menés avec promptitude, de manière à ce que le nouveau câble puisse fonctionner au mois d'avril.

### La crise municipale à Marseille

La situation municipale à Marseille est très curieuse. On se souvient que le maire et neuf adjoints ou conseillers ont envoyé leur démission, mais le préfet refuse de l'accepter parce que le budget de 1895 n'est pas entièrement voté. Il invite les démissionnaires à se réunir

encore une fois pour liquider cette grosse question. Ceux-ci refusent, redoutant le tumulte d'une nouvelle séance publique.

Ils annoncent qu'ils vont partir et tout laisser en plan si on refuse d'accepter leur démission.

Le conflit en est là, chacun tenant bon et s'entêtant dans sa manière de voir.

### Incendie à l'arsenal de Valence

Valence, 19 janvier. — Avant-hier matin, le bruit se répandit subitement en ville que le feu venait d'éclater à l'arsenal de Valence, situé à la Basse-Ville. Dès la première heure, M. le général Bésaucèle, suivi de son officier d'ordonnance, puis M. Strauss, préfet de la Drôme, et le maire de Valence se rendaient sur les lieux du sinistre. Au même instant arrivaient en toute hâte des détachements du 6<sup>e</sup> d'artillerie et du 1<sup>er</sup> hussards, ainsi que les pompiers de la ville.

Le feu avait pris, par suite d'une explosion de gaz, dans la salle du rez-de-chaussée du bâtiment Z et n'avait pas tardé à se communiquer au bâtiment T, qui est contigu. Fort heureusement, la bibliothèque et les archives purent être sauvées. Les pertes sont très importantes. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

### Chef de gare écrasé

M. Davraitville, chef de gare de Sampigny, près Verdun, a été écrasé avant-hier matin par un train.

### Suicide d'un diplomate

Le Caire, 19 janvier. — M. Otal, ministre d'Espagne au Caire, s'est suicidé en se coupant la gorge.

On ignore encore les motifs qui ont pu pousser M. Otal à cet acte de désespoir.

### L'ascenseur meurtrier

Nice, 19 janvier. — Un épouvantable accident s'est produit au Terminus-Hôtel, à Nice. M. Moreira de Barros, ancien ministre du Brésil, installé avec sa famille, avait une femme de chambre nommée Maria Pia Pacha, âgée de vingt-cinq ans, originaire du Portugal.

Celle-ci, attendant ses maîtres, se pencha dans la cage de l'escalier et n'entendit pas l'ascenseur qui vint la frapper à la tête et lui ouvrit le crâne. La mort a été instantanée.

## REVUE HEBDOMADAIRE

20 janvier 1895.

Ni la crise ministérielle ni la démission du Président de la République n'ont sérieusement influencé le marché.

Il semblerait que toutes les péripéties de notre politique intérieure ne soient plus maintenant que de simples incidents. Il nous semble cependant qu'il ne doit pas être indifférent que de pareils exemples d'instabilité se produisent.

A la fermeté de ces deux derniers jours a succédé une certaine hésitation qui vraisemblablement ne prendra fin que le jour où sera dénouée la crise ministérielle.

Le 3 0/0 est à 102.15.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont un peu moins fermes.

Le Crédit Foncier se négocie à 900 fr. avec de légères variations.

Le Crédit Lyonnais est en légère réaction à 823.75. Il faut laisser au comptant le temps de faire son œuvre.

La Société Générale s'avance à 475 avec une sensible recrudescence d'affaires, ainsi que le constate son bilan du 31 décembre.

Le Comptoir national d'Escompte cote 575. L'expédition de Madagascar offre à cet établissement un nouvel élément d'activité.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont très vivement ressenti l'effet

du gain du procès devant le Conseil d'Etat. On a cependant un peu réagi sur les plus hauts cours cotés.

Les obligations des chemins de fer économiques sont toujours très demandées.

C'est toujours la fermeté qui domine sur l'Italien à 85.40.

La rente extérieure est à 73 3/8 après 74 1/8. On dit qu'on émettra prochainement un emprunt de consolidation.

Les fonds ottomans sont en nouveau progrès.

On parle toujours de l'augmentation possible du revenu de la dette turque. Mais nous n'y croyons pas.

Les fonds russes consolident leur avance. Les fonds austro-hongrois résistent assez bien à la réaction qui sévit sur le marché de Vienne.

On sait aujourd'hui que l'exercice 1894 a été moins bon que les précédents pour les assurances sur la vie. La cause peut en être attribuée aussi bien à l'augmentation des tarifs, à la suite de sa réforme accomplie, qu'au mécontentement des intermédiaires dont le régime des commissions a été modifié.

Le public n'est pas encore bien au courant de la question, mais il ne tardera pas à comprendre que l'élévation des primes a pour conséquence l'accroissement des réserves, c'est à dire une sécurité plus grande.

D'autre part, la suppression de l'escompte des commissions fait disparaître un danger.

L'année 1894 a été une année de transition dont la production seule s'est ressentie, car les compagnies françaises d'assurances sur la vie ont trouvé une compensation de bénéfices dans les deux réformes dont nous venons de parler.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## Bulletin Militaire

### Transferts des troupes

A l'issue des manœuvres d'automne, les états-major et corps de troupes ci-après désignés seront transférés, savoir :

L'état-major de la 6<sup>e</sup> brigade de dragons, de Dôle à Lyon ;

Le 2<sup>e</sup> régiment de dragons, d'Auxonne à Lyon ;

Le 19<sup>e</sup> régiment de dragons, de Dôle à Vienne ;

L'état-major de la 3<sup>e</sup> brigade de chasseurs, de Lyon à Dôle ;

Le 14<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Vienne à Dôle ;

Le 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs, de Lyon à Auxonne.

### Le concours pour l'Ecole d'artillerie

A la suite de fraudes constatées dans les compositions écrites pour l'admission à l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, le ministre de la guerre vient de prendre une grave décision.

Dorénavant, à partir du prochain concours, tout candidat convaincu de fraude sera exclu, non seulement des épreuves commencées, mais encore, en principe, des concours suivants.

Il ne pourra plus être proposé par l'inspection générale qu'après avoir prouvé, par une conduite irréprochable, qu'il a réellement compris sa culpabilité et s'est pénétré des devoirs auxquels est astreint un officier, au point de vue de l'éducation morale et de la loyauté.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Conseil Municipal de Saumur

Séance du 15 janvier

(En classe, mesdemoiselles !)

Séance exclusivement d'affaires et, sans l'incident jovial du sabre de Zucchini, abstraction faite aussi du ronron des rapporteurs qui, d'ailleurs, évoquait l'idée vague d'un ronlement à jet intermittent, on se serait cru dans une des salles du palais de la Belle au Bois dormant. Mânes de Zucchini, soyez bénies !

A l'accomplissement de la tâche mensuelle, à la direction de la classe ont suffi MM. Peton, maire, Piéron et Bonneau, adjoints, assistés de

MM. Besnard, Boisson, Bribard, Doussain, Girandier, Grosbois, Guibert, Hubert, Julienne, Lamy, Lacroix, Langlois, Milon, Paget, Pannier, Poisson, Poitevin, Rivain, Roland, Terrier.

M. le Maire annonce un excédent imprévu — et justifié — de recettes, recueilli sur l'octroi, les concessions d'eau, les centimes ordinaires (??), les permis de chasse, le pesage à la bascule et autres sources dont le détail serait trop long. Ce fabuleux excédent s'élève à la somme de 26,650 fr. 99. Les 99 centimes attendrissent l'auditoire jusqu'au fin fond du cœur.

Soyez tranquille : on a les placements de cet excédent.

On avait, dans la précédente séance, voté une somme de 3,010 fr. pour travaux urgents de voirie. Là, également, un excédent, mais de dépense. Les travaux se sont élevés à 3,200 francs. Ne tremblez pas, âmes faibles, M. Peton sait où prendre (???) les 190 fr. de déficit.

536 fr. pour journées supplémentaires au Jardin des Plantes. Pas d'explication ; voté d'emblée, tout de même.

3,000 fr. sont demandés pour le service des eaux. La machine est dans un état déplorable. On y fait, tous les jours, des réparations qui se détraquent le lendemain et, par suite, tellement inutiles que l'administration va bientôt supprimer ou, au moins, réglementer sévèrement la distribution dans les urinoirs et dans les rues. Bref, on a, cette année, brûlé trois mille francs de charbon de plus que l'an dernier.

Payons le charbon. 1,600 fr. d'indemnité sont accordés aux institutrices et instituteurs adjoints.

Pour la réorganisation (?) de la Bibliothèque et les reliures, 400 fr.

Fêtes publiques — ah ! oui, parlons-en des fêtes publiques ! elles sont hilarantes ! — 2,500 fr. pour les courses au trot, les vélocipédistes, les régates.... 1,400 fr. de régates ! c'est raide ?

Un reliquat de dépense au collège, une somme de 4,847 fr. que M. l'architecte avait omis de faire connaître à l'administration depuis 1887 !

Comment la trouvez-vous, celle-là ? Plus que raide, n'est-ce pas ? Hé bien, le paiement est autorisé.

Accepté une dépense de 1,426 fr. pour l'élargissement de la rue des Moulins, en face la propriété de M. Godet père qui cède, gratuitement, à la Ville, une partie de terrain, à la charge par l'Administration municipale de démolir et de reconstruire, à ses frais, le mur de clôture et d'amener l'eau dans la propriété.

1,500 fr. pour étendre jusqu'à Beaulieu la canalisation des eaux.

La Bourse du Travail réclame le versement de la subvention de 1,000 fr. accordée en 1894, échue aujourd'hui, et sollicite la même subvention pour 1895.

— On a voté ce crédit l'an dernier, dit M. Peton ; il n'y a pas de raison pour le refuser cette année !

Et le Conseil « coupe » dans l'argument.

Le réseau téléphonique municipal mis sur le tapis, une somme de 3,600 fr. est votée en sa faveur. Mais, surgit le réseau téléphonique urbain pour l'agencement duquel M. le Président de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures sollicite, de la Ville, une avance de 10,000 fr.

La Commission de la voirie est chargée d'étudier la question.

Avant d'entamer une autre cantate, M. le Maire affirme que la nouvelle machine élévatrice fonctionnera en mars prochain. Nous inscrivons cette date au fond de nos cœurs.

Mais  
Voici le sabre, le sabre, le sabre,  
Voici le sabre de parrain !

A quel propos l'intervention de cette coliche-marde aussi retardataire qu'ignorée ? Ecoutez la légende.

Un homme, un Italien, à moins que ce ne soit un enfant du Frioul, se trouva, qui, dans

les temps antiques, éleva, on ne sait où ni pourquoi, ni comment, M. Gasser père, ancien écuyer à l'Ecole de cavalerie, décédé depuis nombre d'ans et dont le fils — qui est défunt Zucchini pour parrain — habite actuellement Blois d'où il expédie sa supplique.

A la suite de quelle macaronique navette le sabre de l'étranger vint-il échouer au musée de Saumur ? Interrogez le destin. Tout ce que nous savons, c'est que le coupe-chou en question, bien que, soi-disant, arme d'honneur, ne vaut pas dix centimes ; que la lame a été changée plusieurs fois, que la poignée seule paraît approximativement authentique et que cet outil guerrier, doublure du couteau de Jeannot, ne peut s'utiliser qu'à l'état de fétiche pour Monte-Carlo, ou comme décrotoir au bas d'un mur.

Néanmoins, M. Gasser fils le revendique à titre de pieux souvenir, et offre en échange au musée de Saumur un objet d'identité valeur !!!

Le Conseil, sur les instances de M. Peton, adhère au troc proposé, lequel ne compromet personne et ne grèvera que faiblement les finances urbaines.

Mais, voilà le diable : qui charger de l'estimation du tranchelard ?

Renvoyé à la commission de l'instruction publique.

Enfin, nous apprenons, avec toute la joie que peut ressentir l'âme humaine, qu'on s'est payé, à la vente de M<sup>me</sup> Angela, 4,500 fr. environ de moules fossiles, de punaises exotiques et de moineaux universels.

O merci !

### Théâtre de Saumur

## M<sup>me</sup> JANE HADING

L'AVENTURIÈRE, d'Emile Augier.

LA VISITE DE NOCES, d'Alexandre Dumas.

La représentation de gala, par M<sup>me</sup> JANE HADING, de la Comédie-Française, aura lieu après-demain mercredi, 23 courant. Le spectacle se composera de L'AVENTURIÈRE, l'un des chefs-d'œuvre d'Emile Augier, et de LA VISITE DE NOCES, la pièce « la plus humainement cruelle » d'Alexandre Dumas.

Nous aurons l'occasion d'applaudir, pour la première fois, la grande artiste dans deux rôles de premier ordre et d'un caractère différent, la Dona Clorinde de L'AVENTURIÈRE et M<sup>me</sup> de Morancé de LA VISITE DE NOCES. Les spectateurs auront une idée presque complète de l'élégance, de la finesse, de l'esprit et de la passion qui méritent à M<sup>me</sup> Hading une réputation aussi universelle que le renom de son éclatante beauté.

La créatrice triomphale du MAITRE DE FORGES au Gymnase a remporté — nul ne l'ignore — à la Comédie-Française qui l'attendait depuis longtemps, dans le principal rôle, qu'on croirait écrit pour elle, de L'AVENTURIÈRE, le plus beau succès dont puisse s'enorgueillir une véritable artiste, succès lui assurant l'une des premières places parmi les étoiles du théâtre contemporain.

### Nominations de percepteurs

Par arrêté du ministre des finances, ont été nommés :

M. Vayssié, percepteur d'Avrillé, 3<sup>e</sup> classe, à la perception de Pellouailles, 2<sup>e</sup> classe.

M. Démazière, percepteur de Blaison, 3<sup>e</sup> classe, à la perception d'Avrillé, 3<sup>e</sup> classe.

M. Ducruzel, percepteur de Saint-Mathurin, 2<sup>e</sup> classe, a été maintenu à la perception de ce nom réorganisée, 2<sup>e</sup> classe.

M. Delaroi, adjudant sous-officier au 137<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à la perception de Blaison réorganisée, 4<sup>e</sup> classe.

### Mort d'un compatriote

Nous apprenons la mort de l'abbé Henri Bon, missionnaire au Tonkin. M. Bon était né à Montreuil-Bellay, et il était missionnaire depuis 1868.

### CHEMELLIER

#### Double vol

Dans notre dernier numéro, nous avons raconté un vol commis chez M. Girault, buraliste à Grézillé, et à la suite duquel on avait trouvé, dans un champ voisin, un sac contenant divers objets appartenant à MM. Blain et Richomme, de Chemellier, soustraits dans leurs remises et consistant en haricots, lard, beurre, hache, etc.

La valeur des objets dérobés à M. Richomme montait à 31 fr. M. Blain était quitte pour un dommage de 5 fr. Heureusement, chacun est rentré dans son bien ; mais on n'a pas encore pincé les voleurs.

### MONTREUIL - BELLAY

#### Vol d'un essieu

Dans la nuit du 19, on a confisqué un vieux essieu de 75 kilos (valeur 5 fr.), déposé par M. Ragot, propriétaire à Montreuil-Bellay, chez M. Derouetteau, charbon de la même localité. Jusqu'à présent, pas trace de l'essieu.

### L'empoisonnement de Vieil-Baugé

Au lieu dit le Pin, commune de Vieil-Baugé, habitait le sieur Victor Davoust, cultivateur, âgé de 34 ans, et sa femme née Marie-Madeleine Borget, qui a à peine dépassé la trentaine.

Il y a quelque temps, à une époque coïncidant avec le commencement des réparations du château de Montivert, le ménage Davoust se trouva tout à coup en butte à des dissensions intestines, et de fréquentes querelles s'élevèrent dans cet intérieur jusqu'à alors si paisible.

D'après les bruits qui circulent, la raison de cet état de choses serait survenue à la suite des assiduités d'un des ouvriers auprès de la femme Davoust.

Or, on apprit, le 14 décembre dernier, que Davoust venait de succomber, à la suite d'une purgation que lui avait administrée sa femme. (Nous avons sommairement raconté cette affaire le mois dernier.) La rumeur publique s'émut, le parquet de Baugé se transporta dans la soirée du même jour sur les lieux, une enquête fut commencée, dont les résultats furent d'ordonner le transport du cadavre à l'hôpital de Baugé, aux fins d'autopsie légale.

A la suite de l'autopsie du corps pratiquée par M. le D<sup>r</sup> Thuau, de Baugé, un mandat d'amener fut lancé le 27 décembre dernier contre la femme Davoust, qui fut écrouée à la maison d'arrêt de Baugé.

L'opinion publique est que Davoust aurait été empoisonné par sa femme au moyen de cyanure de potassium, substance des plus vénéneuses, d'un emploi fréquent en photographie pour dissoudre le chlorure d'argent.

### ANGERS

#### L'Exposition de 1895

Les travaux de construction de l'Exposition sont en excellente voie, toutefois les entrepreneurs n'ont pas un instant à perdre s'ils veulent être prêts pour le jour fixé, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> mars.

C'est à cette date, en effet, qu'ils doivent livrer les bâtiments absolument terminés, et il reste encore bien des choses à faire. Puissent-ils être favorisés par le beau temps.

Samedi matin, on a commencé les peintures intérieures.

Nous tenons de personnes bien en place pour être parfaitement renseignées qu'il ne restera plus à disposer, dans les galeries, que de 700 mètres sur 4,000.

Samedi à quatre heures, le nombre des exposants s'élevait à 270. (Patriote.)

\*\*

### Le Président de la République en Anjou

De l'Etendard de l'Anjou :

« L'Anjou n'est pas un pays inconnu pour le nouveau Président de la République. M. Félix Faure, qui, comme on le sait, est de nos meilleurs fusils, a reçu, il y a deux ou trois ans, l'hospitalité d'un aimable veneur angevin, en compagnie duquel il a, pendant quelques jours, exercé avec succès ses talents cynégétiques dans l'arrondissement de Segré.

» Le futur Président de la République a dû

se convaincre de l'aménité du caractère angevin, et ne nourrira pas à l'égard de nos concitoyens, nous l'espérons, les sentiments de défiance que l'on attribuait, à tort ou à raison, à M. Carnot.

« Il vaudra bien venir visiter notre Exposition nationale, et ajouter, par sa présence, une attraction nouvelle à celles, déjà nombreuses, qu'Angers prépare aux visiteurs que nous serons heureux de recevoir dans nos murs. »

#### La foire du 19 Janvier

La foire de samedi a été bonne et a donné lieu à beaucoup de transactions.

Le marché au bétail était beaucoup plus garni que d'habitude; les bœufs se vendaient bien, sans changement, et les vaches avec une légère augmentation.

Peu de moutons et peu de chevaux sur le marché; vente facile et à des prix assez élevés.

Baisse sur les cochons de panier; les porcs ont été vendus au prix du précédent marché.

On signale une légère augmentation de 0 fr. 05 centimes sur le blé.

#### Un évadé de Saint-Hilaire

Un nommé Halzet, faisant appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Saumur qui l'a condamné pour vol et pour s'être évadé de la colonie de Saint-Hilaire où il était interné, a été amené vendredi à Angers et écroué à la maison d'arrêt en attendant sa comparution devant la Cour.

#### Police correctionnelle

Un Suisse, du nom de André Coretty, est un vieillard à cheveux blancs. On lui reproche de ne s'être pas conformé à la loi du 3 mai 1893 sur les étrangers.

Coretty est condamné à un franc d'amende. Voilà près de 56 ans que Coretty habite Angers.

#### TOURS

#### Bal de la Préfecture

M<sup>me</sup> Drouin et M. le Préfet d'Indre-et-Loire donnent un grand bal samedi prochain, 26 janvier.

#### État Civil de Saumur

##### NAISSANCES

Le 19 janvier. — Fernande-Victorine-Joséphine Bellanger, rue de la Marmaillette, 17.

Le 20. — Marguerite Durckel, place de l'Hôtel-de-Ville, 8.

##### Publications de mariage

Charles-Gérard-Joseph-Louis-Marie de Rohan-Chabot, sous-lieutenant au 5<sup>e</sup> dragons, détaché à l'École de Saumur, et Jeanne-Pauline-Cécile Aubry-Vitet, sans profession, à Paris.

Auguste-Henri Féchant, employé à la Poste, à Saumur, et Maria-Joséphine Razin, couturière, à Saumur.

Eugène-Hippolyte Maynier, juge au Tribunal civil, à Saumur, et Marcelle-Thérèse Allix, sans profession, à Paris.

##### MARIAGES

Le 19 janvier. — Alexandre-Amant-Jean Vallée, peintre en voitures, a épousé Célestine Anger, chapeletière, tous deux à Saumur; — Célestin Gaultier, chapeletier, a épousé Rose Thourlet, chapeletière, tous deux à Saumur.

##### DÉCÈS

Le 20 janvier. — Aimé-Eugène-René Letèvre, 2 ans, rue de la Fidélité, 13.

#### Bulletin Météorologique du 21 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 9 <sup>o</sup>
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 7 <sup>o</sup>
Midi,	751 m/m	au-dessus 9 <sup>o</sup>
Haïsse,	5 m/m	
Baisse,	5 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 7 <sup>o</sup>

#### Unile parfumée du Congo

C'est un baume végétal pour les soins de la tête. Cette huile, préparée par Victor Valsster, donne aux cheveux de la souplesse, du brillant; elle les conserve, les fait croître et les imprègne d'un parfum puissant, tenace, frais et délicieux.

#### Le Bœuf américain

Dans un rapport sur la situation économique de notre agriculture que j'ai présenté à l'assemblée générale de la Société industrielle et agricole, je signalais les dangers de l'importation des bœufs américains au point de vue sanitaire, et montrais que leur nombre toujours croissant allait jeter le trouble parmi les éleveurs chargés d'impôts de toute nature.

Le côté « sanitaire » vient d'être tranché par une nation voisine, et la façon dont les choses se sont passées doit appeler l'attention des pouvoirs publics.

La Belgique et l'Allemagne, qui recevaient des chargements de bœufs d'Amérique, ont fermé leur frontière à l'importation.

Voici, en effet, l'arrêté que M. de Bruyn, ministre de l'agriculture en Belgique, a pris à la date du 29 décembre 1894 :

« Revu l'arrêté ministériel du 25 août 1894. » subordonnant à une quarantaine de quarante-cinq jours l'importation de l'espèce » bovine, expédiés des Etats-Unis d'Amérique, » la péripneumonie contagieuse ayant été » constatée parmi les animaux de cette provenance :

« Considérant que la même affection contagieuse a été reconnue, le 25 décembre courant, sur des animaux expédiés du pays » précité et débarqués à Anvers le 17 du même » mois ;

« Arrête : Art. 1<sup>er</sup>. Sont interdits, jusqu'à » disposition ultérieure, l'entrée et le transit » des animaux de l'espèce bovine provenant » des Etats-Unis d'Amérique. »

Ainsi voilà qui est bien établi, les bœufs d'Amérique partent avec ou contractent en cours de route des maladies contagieuses graves au premier chef, et en présence des dangers de contamination que présentent ces animaux, l'Allemagne et la Belgique n'ont pas hésité à les frapper d'interdiction.

L'Angleterre se protège en ordonnant l'abatage immédiat à l'arrivée dans ses ports.

Nous autres Français, qui avons toujours le bec ouvert pour gober des mouches, nous nous contentons de la présentation de « Bulletins sanitaires » dont la valeur est considérée généralement comme fort problématique.

Cependant, ce serait prudence élémentaire de notre part que de nous tenir sur la défensive, car la grave mesure que vient de prendre la Belgique va avoir pour conséquence de rejeter sur nos ports de commerce tous les bœufs américains qui ne peuvent plus entrer à Anvers.

Saurons nous préserver à temps notre bétail contre la contamination qui le menace ?

Il est permis de poser la question, surtout alors que nous voyons les représentants de la France se prendre aux cheveux à tout propos, et remettre à toutes les calendes les affaires sérieuses.

La question de la prospérité de notre agriculture nationale est la moindre de toutes les questions qui agitent notre monde en ce moment.

Les politiciens en vedette ont bien d'autres chats à fouetter, que de se préoccuper du sort des dix-sept millions et demi de cultivateurs qui grattent la terre pour faire pousser le blé qui leur donnera du pain, et l'herbe qui fera tendre et succulent la côtelette de leur déjeuner.

Ecoutez plutôt ce que disait à ce sujet M. Alfred Lamoureux, l'un des membres du Conseil municipal de Paris, le 26 décembre dernier :

« Le chiffre global de 8,752,688 fr. (produit des recettes des Halles et marchés) sera » très probablement atteint, à moins que, par » suite des tendances protectionnistes des pouvoirs publics, excitées par certains intérêts » des gros agriculteurs, on ne parvienne à » fermer nos frontières aux bœufs américains. »

M. Alfred Lamoureux, qui fait bouillir son pot avec les 6,000 francs qui sont attachés au mandat de conseiller municipal de Paris, se préoccupe peu que les 16,842 têtes de bœufs américains, qui sont entrés sur nos marchés au cours des onze premiers mois de

l'année 1894, apportent la péripneumonie contagieuse, au troupeau nourri par les fermiers, pourvu que Paris mange.

Et, d'ailleurs, que signifient les rodomontades de cet élite parisien contre la protection que réclame l'agriculture ?

Peu importe, au Parisien, d'où vient la viande qu'il mange, pourvu qu'il en ait soixante-cinq kilogrammes et demi par an sur sa table. Tandis qu'au contraire, l'invasion de nos marchés par les bœufs américains est du plus haut intérêt pour la France tout entière, et non seulement pour les gros agriculteurs, comme le prétend M. Alfred Lamoureux qui, tout conseiller municipal de Paris qu'il est, ne semble pas se douter que ce sont surtout les petits fermiers qui élèvent le bétail qui viennent ensuite approvisionner le marché de la Villette.

Tout le monde ne pense pas de même. Il en est qui savent apprécier plus sainement cette question du bœuf américain.

Ainsi, tout récemment, je lisais dans le *Petit Parisien*, journal qui n'est cependant pas inféodé aux intérêts agricoles, un article sur les arrivages toujours croissants des bestiaux d'outre-mer, dont la conclusion est bien faite pour donner à réfléchir : « Quelle est la production européenne qui pourrait lutter contre ces fabuleux importateurs ? S'il ne se » garde, l'ancien monde sera dévoré par le » nouveau. »

Voilà un avertissement salutaire, jeté à tous les coins de la France par un journal républicain très lu dans les campagnes. L'entendra-t-on et nous mettrons-nous en état de défense ?

Je le désire et le souhaite pour la prospérité et la force de notre France.

Dans tous les âges, il y a eu des chefs d'écoles économiques, qui, fort heureusement pour nous, ne sont arrivés, tout en voulant bonlever tout le monde, qu'à renverser leur écritoire.

N'avons-nous pas entendu dire tout récemment — c'était peut-être hier : — Le blé à 17 fr. le quintal, belle affaire ! Faites-le manger à vos bœufs, et au taux actuel du marché, vous le revendrez en viande au cours de 25 fr. le quintal.

Un peu auparavant, c'était une autre antienne que l'on chantait aux cultivateurs.

Supprimez vos emblavures, mettez tous vos champs en prairie, l'Amérique n'est-elle pas là pour nous donner du blé, dormez en paix, vous ne chômez pas de pain. Faites du bétail, rien que du bétail et encore du bétail, l'Amérique ne pourra nous en envoyer.

Les cultivateurs sont difficiles à entraîner en dehors de leurs anciennes habitudes. Ils ne se laissent guère prendre d'assaut, il faut en faire lentement le siège, et ce n'est que devant des résultats sonnants qu'ils s'inclinent.

Quelle serait leur situation aujourd'hui, s'ils avaient prêté l'oreille à tous les beaux parleurs ?

Les Etats-Unis nous envoient aujourd'hui tout aussi facilement leur bétail que leur blé.

Et ces bœufs américains, qui nous sont apportés par de véritables flottes, au lieu d'être petits, à viande dure, sont d'excellents animaux de boucherie, aussi recherchés que les nôtres. Ce sont de fort beaux croisements Durham, très viandeux.

Les éleveurs américains ont commencé par drainer dans le Perche les meilleurs étalons, puis ensuite ils sont venus dans nos concours, ils y ont acheté les meilleurs reproducteurs mâles et femelles, puis avec ils ont amélioré très tranquillement les races de leur pays, et maintenant ils nous jouent le tour de l'invasion de nos marchés.

C'est à nous de nous défendre, et nous avons le droit d'espérer que, malgré les boutades de M. Alfred Lamoureux, de Paris, les Pouvoirs publics sauront, en fin de compte, protéger l'agriculture française, car en la protégeant ils se protégeront eux-mêmes.

A. BOUCHARD.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Taploca Rils**.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/4

Direction A. GIRAUD

Lundi 21 janvier 1895

UNE REPRÉSENTATION DE

#### LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boieldieu.

Le spectacle commencera par :

#### LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe et Melesville, musique d'Adam.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 20 Janvier 1895

Versements de 200 déposants (26 nouveaux), 44,555 fr. 38

Remboursements, 50,318 fr. 29

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 19 janvier 1895

PARIS : Puits de Chavannes. — Allégorie.

BEAUX-ARTS : Le pain quotidien, tableau de M<sup>lle</sup> Roederstein.

PORTRAITS (Nécrologie) : Benjamin Godard.

THÉÂTRE ILLUSTRÉ : Nouveau Cirque : une scène de la pantomime America.

LE DE MADAGASCAR : Route de Tamatave à Tananarive. — Région des montagnes. — La piste traverse une rivière. — Région côtière, sur la Lagune. — Les Pirogues sur la plage d'Ivondrono. — La piste entre l'Océan et les Lagunes. — L'embarquement. — Les Lagunes. — Le Ravinala. — Village d'Irlutra. — Une case indigène. — Région des Forêts. — La piste traversant le Village. — Chemin creux dans la forêt.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE : Marche de l'armée japonaise sur Kusan. — L'infanterie se prépare à passer le fleuve Yalu. — Artillerie japonaise à la bataille de Kusan. — Portraits de l'amiral Ito, et des généraux Oshima, Oseko et Yamadji, de l'armée japonaise.

BELGIQUE : Le procès de M<sup>me</sup> Joniaux, à Anvers.

En supplément : Les Gamineries de M. Triomphant. Roman de M. Ch. Moreau-Vauthier. — Illustrations de M. Balluriau.

Le numéro : 50 centimes.

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N<sup>o</sup> 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

#### POUR FORTIFIER

Les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le véritable Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGRENIER, à Paris. — (Se défier des contrefaçons). Dépôts dans chaque ville.



Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.

Dépot Ph<sup>ie</sup> DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris

ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

